

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du lundi 19 octobre 2020

Date de convocation : 9 octobre 2020	Nombre de membres { présents : 74 absents : 9
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 21 octobre 2020	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 74  
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2020-25  
Abstentions, blancs ou nuls : 0

**OBJET : Détermination du nombre de Vice-présidents et de membres du Bureau**

L'an DEUX MIL VINGT, le DIX-NEUF du mois d'OCTOBRE, lundi à 9 heures 20 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, à la Cité Entrepreneuriale, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 9 octobre 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 74 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice.

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON  
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente  
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE  
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons  
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons  
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans  
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire  
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts  
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'Île d'Oléron  
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT  
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac  
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères  
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha  
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade  
M. VALLÉE Michel, suppléant de M. COULON Claude, délégué du canton de Saintonge Estuaire  
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade  
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac  
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES  
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU  
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes  
M. FAYARD Jean-Claude, suppléant de Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente  
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN  
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha  
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers

M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac  
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie  
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire  
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans  
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Île de Ré  
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON  
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts  
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE  
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon  
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons  
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie  
Mme AUDEBERT Nadia, suppléante de M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères  
M. LEPIE Bernard, délégué du canton de l'Île d'Oléron  
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT  
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers  
M. AVRILLAUD Laurent, suppléant de M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire  
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage  
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac  
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER  
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade  
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts  
M. CROUZET Jacques, suppléant de Mme MERCIER Sylvie, déléguée du canton de Thénac  
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans  
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY  
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY  
M. PATTEDOIE Daniel, délégué du canton de l'Île d'Oléron  
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères  
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage  
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE  
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie  
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER  
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré  
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes  
M. LORAND Jean, suppléant de M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ  
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES  
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes  
M. THULEAU Gilbert, suppléant de M. SIMONNET Didier, délégué de la commune de ROYAN  
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon  
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES  
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers  
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente  
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac  
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha  
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage  
M. PROUX Raymond, suppléant de Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord  
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'Île de Ré

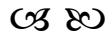
ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 9 délégués.

M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé  
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER  
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély, excusé  
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord, excusé  
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE, excusé  
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD, excusé  
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé  
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée  
M. TRÉTON Alain, délégué du canton de Marans, excusé

Madame Marie-Hélène VALLIER, déléguée du canton de Jonzac, est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président explique que, conformément à l'article 5 des statuts du SDEER, le Comité doit déterminer le nombre de Vice-présidents et de membres du Bureau, dans la limite du nombre prévu par l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

M. le Président propose que le nombre de Vice-présidents soit porté à sept et que le nombre de membres du Bureau soit porté à douze – soit autant que depuis 2017.



LE COMITÉ SYNDICAL, AYANT ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Décide que le Bureau du SDEER est constitué comme suit, outre le Président :

- 7 Vice-présidents
- 12 membres

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

*Pour copie certifiée conforme,  
le Président,  
François BRODZIAK*